

# LE POINT SUR L'ACCREDITATION

OA A CNCE

14/07/2013

Régine KUNTZ-LECULEE

## MESSAGE DU PRESIDENT DU CNCE

L'OA CNCE, comme toutes les OA (organismes d'accréditation HAS) a eu la possibilité de s'inscrire comme Organisme de Développement Professionnel (ODPC) de façon à ce que les médecins inscrits puissent valider leur Développement Professionnel Continu (DPC), qui est théoriquement maintenant une obligation légale pour tous, en même temps que leur accréditation. La commission de l'OA CNCE l'a fait pour vous en temps utile car le dernier délai était le 30 juin (prolongé maintenant jusqu'à fin juillet). Nous ne savons pas à l'heure actuelle si le dossier sera accepté (la loi ne changera pas tout de suite, la « politique » on ne sait pas ...) mais nous sommes au moins dans les « délais et les clous ».

### **Ce nouvel organisme s'appellera OA CHIR PED (Organisme Agréé de Chirurgie Pédiatrique)**

Le CNCE va donc devoir changer de statuts sous peine de conflit d'intérêt car c'est un conseil national professionnel qui ne peut pas héberger (comme il l'a fait jusqu'à ce jour) un Organisme à la fois de DPC et d'accréditation. D'autant que les autres composants du CNCE ont fait chacun la même démarche pour leur spécialité respective ! .

Ceci sera effectif légalement après le 10 septembre 2013 date de la prochaine AG du CNCE. L'information sera donnée lors de l'AG de la SFCP à St Malo à tous les chirurgiens pédiatres: ils pourront avoir ainsi le choix soit de continuer simplement leur « accréditation » (ils valideront à la fois leur DPC : avantage intéressant pour certains), soit de s'inscrire pour leur DPC seulement à cet organisme, soit de s'inscrire (toujours pour leur DPC) chez les pédiatres par exemple : affaire de sensibilité personnelle, mais aussi de conviction sans doute afin que la chirurgie pédiatrique reste une véritable entité ...

Professeur Jean Michel GUY S

## **LES COTISATIONS C'EST URGENT !**

### **Lors de l'engagement :**

400 € pour les praticiens ayant une activité chirurgicale libérale

100 € pour les praticiens ayant une activité chirurgicale salariée exclusivement.

**A partir de la 2<sup>o</sup> année ;** les cotisations sont respectivement de 200 et 50 €.

Les échéances sont annuelles à partir de la date d'engagement initiale.

Vos cotisations et les aides de la CPAM lorsque vous avez transmis vos attestations nous sont indispensables pour exister.

### **IMPORTANT :**

**Les chèques sont à adresser à :**  
**Marie Christine MAXIMIN,**  
**trésorière de l'OA et du CNCE**  
15 rue Henri Cheneaux  
13008 MARSEILLE  
[mcgiacomelli@yahoo.fr](mailto:mcgiacomelli@yahoo.fr)

**Pour l'instant, pas de changement.**

## IMPORTANT

### *Le référentiel 2013 est en ligne*

La commission risques qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2013 a élaboré le nouveau référentiel qui décrit les actions à mettre en œuvre pour valider votre programme d'accréditation et les programmes de validation annuels.

Officiellement *Accréditation vaudra DPC* lorsque les formalités statutaires seront réglées et surtout lorsque l'OGDPC aura traité notre dossier... (3000 demandes en cours d'instruction ...)

Cela ne change rien pour vous, si ce n'est que :

**Le programme étant annuel pour le DPC, nous avons anticipé en rédigeant le référentiel dans ce sens, et il est IMPÉRATIF de vous mettre à jour de vos obligations avant la fin de l'été.**

**En effet, certains ont jusqu'à 2 ans de retard dans leurs bilans annuels, 1 an dans leur bilan d'accréditation, d'autres ne déclarent plus d'EPR et/ou ne répondent pas aux compléments demandés ou aux mails personnels tout simplement.**

**Fin septembre, je vais être obligée de « remettre les compteurs à zéro ».**

Plus que jamais, nous allons avoir besoin de vous, de votre engagement et de votre implication dans cette aventure pour vous acquitter de vos obligations.

Toutes les coordonnées actualisées des experts sont à la fin de cette lettre.

Bonne lecture

Régine KUNTZ-LECULEE

## EPR : LES EVOLUTIONS

Ce seront toujours des EPR centrés sur les mêmes situations à risques mais nous ne ciblerons plus l'ambulatoire.

Nous allons cibler les erreurs médicamenteuses avec un questionnaire approfondi à joindre sur demande de l'expert « en complément ». Merci de répondre !!!

Vous avez accès aux « cahiers de la REMED » (méthode validée par la HAS) pour réaliser vos REMED (RMM centrée médicament) dans vos établissements avec un outil excel automatisé pour l'analyse et l'édition d'un rapport « conforme » si vous voulez vous centrer sur ce sujet.

Nous ciblerons également les dysfonctionnements liés au matériel, spécifique ou pas, en chirurgie pédiatrique, ceux liés aux problèmes d'identité, et aux problèmes de drainage avec là aussi, un questionnaire approfondi à joindre sur demande de l'expert.

Dans tous les cas, l'exploitation des EPR déclarés pour faire des synthèses concrètes et utiles des barrières ayant fonctionné ou défaillantes ne peut se faire qu'avec suffisamment d'éléments. C'est tout l'objet des Retour d'Expérience (REX) fondé sur vos expériences.

## ACCREDITATION EN EQUIPE

Le travail en équipe des Etablissements de Santé et la HAS

Comment valoriser des équipes dynamiques, engagées dans un projet commun pour améliorer la sécurité du patient et cohérent avec le Programme Qualité Gestion des Risques de l'Etablissement de Santé ? Comment promouvoir une dynamique de maîtrise des risques et d'amélioration de la qualité ? Depuis fin 2012, 19 équipes de professionnels de réanimation et d'obstétrique se sont engagées, avec la Haute Autorité de Santé, dans une démarche volontaire d'expérimentation pour une accréditation en équipe (démarche identique à l'accréditation médicale personnelle).

Le bilan de ce premier palier se fera à l'automne.

En juin 2013, la Haute Autorité de Santé a annoncé la mise en place du projet PACTE :

Programme pour l'Amélioration Continue du Travail en Equipe. Des équipes volontaires vont être choisies (une dizaine environ) pour débiter l'expérimentation à l'automne 2013. Cette expérimentation sera au centre de trois démarches : accréditation, développement professionnel continu et certification de l'établissement de santé.

Fin 2014 - début 2015, le bilan de ces deux expérimentations sera fait et conduira peut être à une généralisation.

Catherine LEROUZIC-DARTOY

[http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_1544175/fr/gestion-des-risques-en-equipe-pour-ameliorer-la-qualite-et-la-securite-des-soins?cid=r\\_1439188](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1544175/fr/gestion-des-risques-en-equipe-pour-ameliorer-la-qualite-et-la-securite-des-soins?cid=r_1439188)

## FORMATION GESTION DES RISQUES : OBLIGATOIRE !

La journée prévue le 24 mai dernier a été annulée en raison du trop faible nombre d'inscrits.

Une journée de formation aura lieu le 15 novembre 2013. Elle est obligatoire pour tous ceux qui n'y ont pas encore participé (les 30 mars et 16 novembre 2012) et pour les ceux qui nous ont rejoint depuis. Elle se déroulera à nouveau avec l'aide de la HAS, dans leurs locaux.

Pour être le plus en phase avec les contraintes du DPC, nous organiserons en 2014 deux journées distinctes, l'une dite « initiale » ou « F1 » et une 2° formation plus approfondie dite « F2 » pour ceux qui souhaitent aller plus loin dans les démarches d'analyse. Nous pourrions également vous proposer des retours d'expérience plus complets sur des EPR « remarquables ».

Ces formations seront ouvertes à tous les chirurgiens pédiatres.

[Merci de me renvoyer le coupon réponse infra.](#)

Nous commençons à colliger plusieurs cas d'EPR concernant les problèmes de matériel de coelioscopie ou d'endoscopie urologique avec des défaillances d'optiques ou de trocards (défectuosité constatée en per op ou indisponibilité à cause de l'approvisionnement ou de la stérilisation etc.). Cela pourrait être un sujet de travail en commun lors de la formation. Pensez-y !

Je vous joins une « SSP » de Platirisq pour vous donner une idée de ce à quoi peuvent servir des EPR. Je vous joins également un exemple d'EPR « remarquable » issu d'une de vos déclarations, tel qu'il a été publié. Les « compléments demandés » peuvent servir à ça ....

## INFORMATIONS PRATIQUES : TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

Vous changez de nom, de lieu, de téléphone, de mail ? Pensez à changer vos coordonnées : vous avez un espace pour le faire dès la page d'accueil de l'accréditation, après « déjà inscrit » et avant « portail de l'accréditation ».

Pensez à vous mettre à jour de vos cotisations auprès de notre trésorière, le docteur Marie Christine MAXIMIN, à m'envoyer les documents de preuve requis lors de votre engagement (rappelez-vous, vous avez cliqué « oui »!!!), à envoyer à la CPAM vos contrats d'assurance et les attestations d'engagement ou d'accréditation.

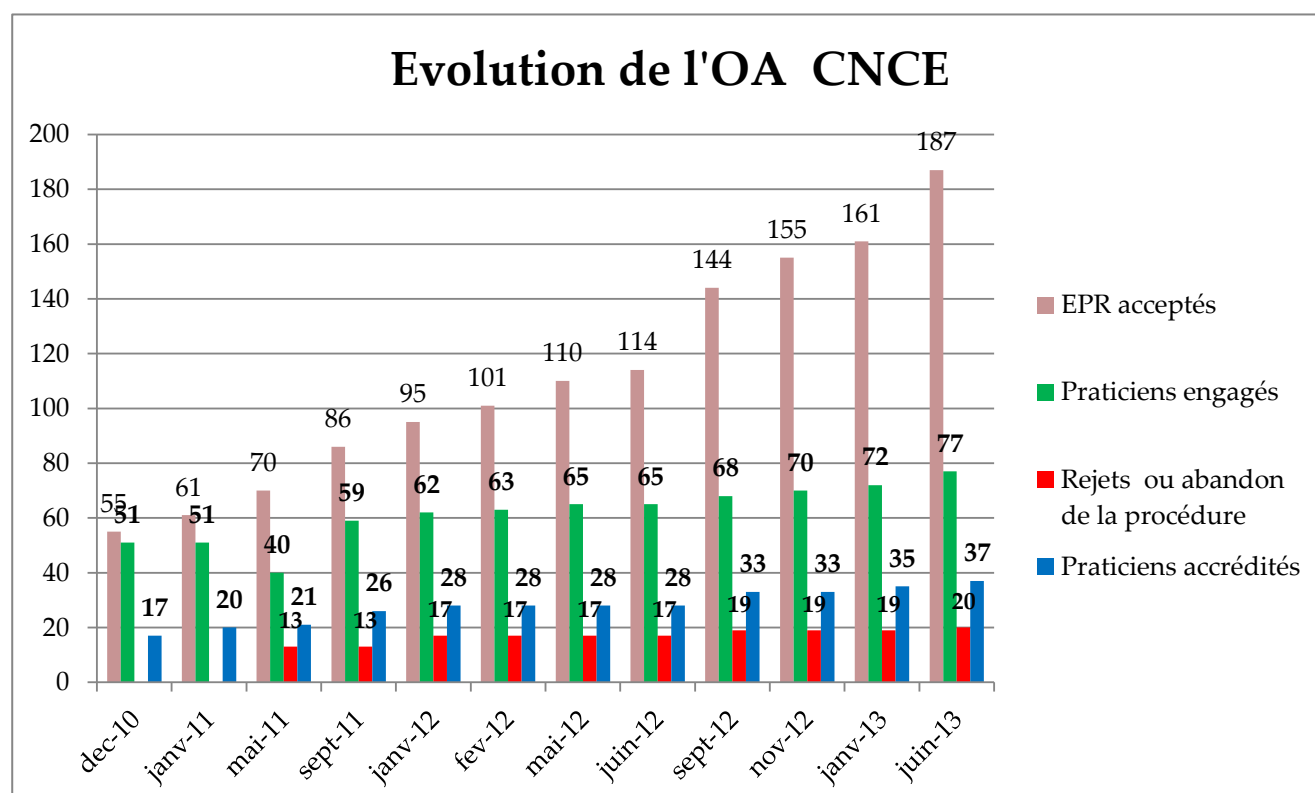
N'hésitez pas à contacter vos experts : chacun est en charge d'un « portefeuille » d'engagés pour un suivi personnalisé. Ils se signaleront dans les messages qu'ils vous adressent sur votre espace individuel.

N'oubliez pas de vous servir des grilles ALARM commentées pour étoffer vos déclarations et nous permettre ainsi de disposer de plus de données afin d'améliorer la pertinence de nos analyses et les enseignements à en retirer.

N'hésitez pas à nous contacter, ou à vous appuyer sur tous les documents d'aide sur la page de bienvenue et d'utiliser [HOT-LINE N°Azur 0810.200.360](tel:0810.200.360) pour récupérer vos mots de passe et vos identifiants.

**SURTOUT** : quand vous avez saisi des EPR ou des actions dans votre espace de travail, surtout en réponse à des « compléments demandés », **n'oubliez pas de VALIDER après avoir choisi « envoyer à l'OA »** dans le menu déroulant ! Sinon, les experts ne « voient » rien et tout reste en suspens !!!

## BILAN DE L'OA





Le 14 JUILLET 2013

Cher(e) ami(e), cher(e) collègue,

L'OA CNCE a le plaisir de vous convier à **une journée de formation** en Qualité – Sécurité - Gestion des risques,

**Le Vendredi 15 novembre 2013, de 9h à 17h**

**Haute Autorité de Santé, site Le Stadium, salle 608  
2, av du Stade de France  
93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX**

**La matinée** vous permettra de vous familiariser avec les concepts de la gestion des risques associés aux soins, d'éclaircir la démarche d'accréditation et de vous exposer ses enjeux.

**L'après-midi** sera consacrée à une **session d'approfondissement** pour aller plus loin dans les démarches d'analyse avec des synthèses de cas similaires et l'identification de « Solutions pour la Sécurité des Patients » (SSP). Nous pourrions également vous proposer des retours d'expérience plus complets sur des EPR dits « remarquables ».

**NOUS RAPPELONS EGALEMENT QUE CETTE FORMATION EST OBLIGATOIRE AVEC L'ENGAGEMENT DANS L'ACCREDITATION.**

Le programme détaillé sera annoncé prochainement. La possibilité de déjeuner sur place nécessite votre inscription dans les délais.

**Réponse à retourner avant le 15 octobre 2013 par mail** au Dr Régine LECULEE

*Merci d'utiliser un copier collé et de me répondre par mail*

E-mail : [regine.leculee@ccecqa.asso.fr](mailto:regine.leculee@ccecqa.asso.fr)

**En renseignant les éléments ci-dessous :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Établissement : \_\_\_\_\_  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. .... E- mail : .....  
Inscrit dans la démarche d'accréditation :  oui  non (case à entourer)  
Participera à la formation le 15 novembre 2013

Régine KUNTZ-LECULEE,

## VOS EXPERTS : FEVRIER 2013 / REPARTITION

De ABU AMARA à BENAMMAR : **Jean BREAUD**  
 De BOIMOND à CHAMOND Caroline : **Catherine Le ROUZIC**  
 De CHAMOND Olivier à ELBAZ : **Jean Michel GUYS**  
 De FOURCADE à JURICIC : **Michel COQUET**  
 De KHEN DUNLOP à LEVARD : **Robert POLITI**  
 De LIMONNE à RINALDI : **Alain WAKIM**  
 De ROBERT à WAKIM : **Maud CHABAUD**

NOM	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
Jean BREAUD Expert OA A	Hôpitaux pédiatriques de Nice CHU-LENVAL 57 avenue de la Californie 06202 NICE Tel : 04 92 03 03 16 Portable : 06 72 78 20 66 Mail : <a href="mailto:breaud.j@pediatrie-chulenal-nice.fr">breaud.j@pediatrie-chulenal-nice.fr</a>
Patrick CARLIOZ Expert OA A En disponibilité	Clinique du Val d'ouest 3 Chemin de la Vernique 69 130 ECULLY Tel : 04 72 19 32 66 Fax : 04 72 19 34 69 Portable : 06 20 80 03 91 Mail : <a href="mailto:p.carlioz@valdouest.fr">p.carlioz@valdouest.fr</a>
Maud CHABAUD Expert OA A	Hôpital Armand Trousseau 22, Av du Dr Arnold Netter 75012 Paris Tel : 01 44 73 65 90 Hôpital privé d'Antony 1 rue Velpeau 92160 Antony Tel : 01 46 74 22 50 Mail : <a href="mailto:maud.chabaud@yahoo.fr">maud.chabaud@yahoo.fr</a>
Michel COQUET Expert OA A	Hôpital Saint Joseph 26 boulevard de Louvain 13008 MARSEILLE Tel : 04 91 80 82 92: Portable : 06 07 37 69 07 Mail : <a href="mailto:mcoquet@hopital-saint-joseph.fr">mcoquet@hopital-saint-joseph.fr</a>
Christine GRAPIN DAGORNO Expert OA A En disponibilité	Hôpital Robert Debré 48, boulevard Sérurier 750019 PARIS Tél: 01 40 03 23 56 Portable : 06 14 18 02 46 Mail : <a href="mailto:christine.grapin@rdb.aphp.fr">christine.grapin@rdb.aphp.fr</a>
Jean Michel GUYS Expert OA A Président du CNCE	Hôpital d'enfants de la Timone 264 rue St Pierre 13385 MARSEILLE cedex 5 Tel : 33(0)4 91 38 66 82 Fax: 33(0)4 91 38 47 14 Portable : 06 32 17 75 37 Mail : <a href="mailto:jean-michel.guys@ap-hm.fr">jean-michel.guys@ap-hm.fr</a>
Régine LECULEE Expert OA A Présidente commission risques	PRAGE CCECQA Hôpital Xavier Arnoz 33604 PESSAC cedex Tel : 05 57 62 31 16 Fax : 05 57 65 61 36 Portable : 06 11 83 94 33 Mail : <a href="mailto:regine.leculee@ccecqa.asso.fr">regine.leculee@ccecqa.asso.fr</a>
Catherine LE ROUZIC - DARTOY Expert OA A Secrétaire / gestionnaire commission risques	CHU Morvan 2 Avenue Foch 29609 BREST Cedex Tel secrétariat : 02 98 22 33 20 Tel bureau : 02 98 22 36 74 Mail : <a href="mailto:catherine.lerouzic-dartoy@chu-brest.fr">catherine.lerouzic-dartoy@chu-brest.fr</a>

<p>Robert POLITI Expert OA A</p>	<p>Hôpital Privé d'Antony 1 rue Velpeau 92160 ANTONY Tel : 01 46 66 45 83 Mail : <a href="mailto:chir-ped@r-politi.com">chir-ped@r-politi.com</a> Clinique Marcel Sembat 105 Avenue Victor Hugo 92100 Boulogne- Billancourt 01 47 11 99 99</p>
<p>Michel ROBERT      Expert OA A    Ancien Président OA</p>	<p>15 rue Honoré de Balzac 37540 St Cyr sur Loire Tel : 02 47 54 11 18 Portable : 06 80 74 62 85 Mail : <a href="mailto:mrobert37@gmail.com">mrobert37@gmail.com</a></p>
<p>Véronique ROUSSEAU Expert OA A En disponibilité</p>	<p>Service de Chirurgie Pédiatrique    Necker Enfants Malades 17 rue Froment 75011 Paris CMSEA, 17 rue Froment 75011 Paris Tel : 01 43 55 17 17 Hôpital Privé d'Antony 92160 Antony Tel : 01 46 74 22 50 Mail : <a href="mailto:docteur.rousseau@gmail.com">docteur.rousseau@gmail.com</a></p>
<p>Alain WAKIM Expert OA A</p>	<p>Cabinet: 42 boulevard de Courcelles 75017 Paris Tel 01 42 12 72 90; Fax 01 44 15 98 87 Hôpital Américain de Paris 63 boulevard Victor Hugo, 92200 Neuilly sur Seine Tel 01 46 41 27 67; Fax 01 46 41 27 30 Mail : <a href="mailto:alain.wakim@ahparis.org">alain.wakim@ahparis.org</a> Portable : 06 07 44 07 95 Mail : <a href="mailto:alain.wakim@wanadoo.fr">alain.wakim@wanadoo.fr</a></p>